

Vendredi 17 mai 2019

## Sirènes installées à Châteauneuf-les-Martigues et à Roquevaire : des essais sonores auront lieu ce mardi 21 mai 2019

Le Système d'Alerte et d'Informations aux Populations (SAIP) permet d'avertir les personnes d'un danger imminent au moyen de sirènes, son déploiement est actuellement en cours et permettra de couvrir l'ensemble du territoire national d'ici à 2020. Ce mardi 21 mai 2019, des tests sonores de bon fonctionnement seront effectués à Châteauneuf-les-Martigues et à Roquevaire. Une opération qui sera renouvelée ensuite chaque premier mercredi du mois.

Les sites concernés par ces essais sonores sont :

- A Châteauneuf-les-Martigues, entre 9h et 12h :
  - 13 341 Hôtel de Ville – Place Bellot ;
  - 13 340 Mairie annexe de la Mède – rue Emile Cotte.
  
- A Roquevaire, entre 14h et 15h :
  - 13-10157 Le Mont Vin – rue des Plâtrières.

Aucun comportement particulier n'est attendu de la part de la population lors de ces essais.

Pour mémoire, le signal national d'alerte comporte trois séquences d'une minute et quarante-et-une secondes, séparées par un silence. Le signal de fin d'alerte est un son continu de trente secondes.

Le déploiement du SAIP a pour objectif de couvrir les zones d'alertes identifiées comme prioritaires sur l'ensemble du territoire national. Ces sirènes sont positionnées sur les bassins de risques. Le dispositif intègre des sites existants (sirènes de l'ancien réseau national d'alerte ou appartenant aux communes), mais également de nouveaux sites positionnés dans des zones d'alerte dépourvues de moyens.

### CONTACT PRESSE

Bureau de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez la Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfecture des Bouches-du-Rhône  
[www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr) – [www.paca.gouv.fr](http://www.paca.gouv.fr) – [@prefet13](https://twitter.com/prefet13)